



DIPLÔME

Doctorat Sciences humaines et humanités nouvelles - spécialité Philosophie

Code : DOC5300A



→ Niveau d'entrée : Bac + 5
↔ Niveau de sortie : Bac + 8
📄 ECTS : 180

Déployabilité

Formation initiale : Formation pouvant être suivie par des étudiants

Objectifs pédagogiques

- construire un projet de recherche : définir, positionner un thème/projet de recherche et/ou un champ d'investigation / définir et de développer une problématique de recherche / élaborer des modes d'approches, des démarches, des protocoles / élaborer des plans d'expérience / préparer la collecte de données/ échantillons, enquêtes, ...
- réaliser un projet de recherche : réaliser des études théoriques / procéder à des expérimentations / construire et conduire un travail expérimental ou empirique / acquérir un esprit critique ...
- exploiter et diffuser des résultats : exploiter, interpréter les résultats / rédiger et diffuser les connaissances scientifiques produites...
- préparer son insertion professionnelle.

Compétences et débouchés

Métiers d'enseignants-chercheurs, de chercheurs

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace

numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Prérequis :

Conformément à l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, pour être inscrit en doctorat, le candidat doit être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours de formation établissant son aptitude à la recherche.

Si cette condition de diplôme n'est pas remplie, le chef d'établissement peut, par dérogation et sur proposition du conseil de l'école doctorale, inscrire en doctorat des étudiants ayant effectué à l'étranger des études d'un niveau équivalent ou bénéficiant de la validation des acquis prévue à l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

L'inscription en première année de doctorat est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du directeur-riche de l'école doctorale après avis de la/du (des) directeur-riche(s) de thèse et de la/du directeur-riche de l'unité de recherche sur la qualité du projet et les conditions de sa réalisation. Elle vaut admission aux formations dispensées par l'école doctorale.

Candidature

- Le/la candidat/e doit adresser son projet de recherche et son curriculum vitae à l'enseignant/e habilité/e à diriger des recherches qu'il/elle souhaite comme directeur/directrice de thèse
2. Après l'accord de son futur directeur de thèse et du directeur de laboratoire, il/elle pourra réaliser son inscription sur Adum (www.adum.fr). Toutes les informations sur le site des études doctorales : http://recherche.cnam.fr/etudes-doctorales-hdr/je-choisis-le-cnam-pour-preparer-mon-doctorat--805278.kjsp?RH=rech_eco

MENTIONS OFFICIELLES

Informations complémentaires

Type de diplôme

Doctorat

Formacode

Philosophie [14232]

Code du parcours

DOC5300A

Modules d'enseignement

- Analyses de l'activité et apprentissages professionnels
- Anglais pour la recherche
- Atelier méthodologique
- Construction des sujets, construction des activités
- Enjeux climats dans les pratiques de recherche
- Épistémologie (socio-histoire des sciences et sciences sociales)
- Ethique de la recherche et de l'ingénieur
- Ethique et déontologie scientifique
- Humanités numériques et transformation digitale
- Initiation à l'épistémologie
- Initiation aux méthodes qualitatives et quantitatives
- Insertion professionnelle
- Journées doctorales
- Les processus d'innovation ; au-delà des objets et de la technique

- [Méthodes qualitatives en SHS \(spécialisation\) : Formation à la recherche et méthodes qualitatives en sciences humaines et de la société](#)
- [Méthodes quantitatives en sciences sociales \(spécialisation\) : modèles et implémentation en RStudio](#)
- [Module de Santé Planétaire](#)
- [Publication et édition scientifique](#)
- [Recherche de l'information \(Maîtrise de l'information scientifique et technique\)](#)
- [Séminaire d'accueil](#)
- [Soutenance de thèse](#)
- [Suivi des doctorants pour la réalisation du portfolio des compétences \(Portfolio des compétences\)](#)

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez [contacter le Cnam](#)